

La gazette

Toutes les informations de la commune

SEPTEMBRE 2024

INSEE

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité dans la commune.

L'enquêteur contactera les ménages concernés et sera présent sur la commune déléguée de Chacé du 2 au 22 septembre. L'enquêtrice est venue en mairie nous présenter sa carte, si vous avez un doute, vous pouvez nous appeler au 02.41.52.97.23 lors de sa venue.

ENEDIS

Enedis réalise des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente ce qui entraîne une ou plusieurs coupures d'électricité.

LUNDI 30 SEPTEMBRE : De 8h30 à 12h
Quartiers ou lieux-dits :
5180 Lieu dit Lancon / Station épuration Varennes / Le moulin de Baffou / Le petit Chalet / Route de Saumoussay / N°4 Le Bois de Saumoussay / Route du bois de Saumoussay

L'ÉPICERIE GOURMANDE

Ajustements des horaires

Lundi : 9h - 12h30 & 15h30-19h
Mardi : 9h-12h30 & 15h30-19h
Mercredi : FERMÉ
Jeudi : 9h-12h30 & 15h30-19h
Vendredi : 9h-12h30 & 15h30-19h
Samedi : 9h-12h30 & 15h30-19h
Dimanche : 9h-12h30

ARRÊTÉ BRUIT

Un nouvel arrêté relatif aux bruits du voisinage.

Les principales modifications concernent les activités agricoles dans un but d'harmonisation avec les autres départements de la région Pays-de-la-Loire. Vous pouvez retrouver l'arrêté sur le site internet de la Préfecture avec les motifs de cette décision : <https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-chasse-peche-foret/Bruits-de-voisinage>

FONDATION DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la restauration de l'église de Brézé, la mairie lance un appel aux dons.

Si vous voulez participer à la restauration de l'église de Brézé, vous trouverez dans chacune des Mairies des dépliants vous indiquant comment faire. Vous pouvez également adresser vos dons directement à la Fondation du Patrimoine par courrier à Fondation du Patrimoine, Pays de la Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18 (les chèques devront être à l'ordre de la Fondation du Patrimoine l'église Saint-Vincent de Brézé), ou via leur site internet, www.fondation-patrimoine.org/100265

INFORMATIONS COMMUNALES

CIMETIÈRE

Procédure de reprise de concessions en état d'abandon aux cimetières des 3 communes historiques.

Il a été constaté que de nombreuses concessions n'étaient plus entretenues par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. La liste des concessions visées par cette procédure est affichée à l'entrée des cimetières de Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé ainsi qu'à l'entrée des mairies.

Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le mercredi 2 octobre 2024 :

- À 9h au cimetière de Chacé, en présence de M.Froger, Maire de la commune et de M.Cabret, maire délégué.
- À 9h40 au cimetière de Saint-Cyr-en-Bourg en présence de M.Froger et de M. Pontoire, adjoint délégué au cimetière.
- À 10h45 au cimetière de Brézé en présence de M.Froger, et de Mme Lacassin, maire déléguée.

Le Maire invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.



URBANISME

La déclaration d'achèvement de travaux ... qu'est-ce que c'est ?

On l'appelle également DAACT. Elle permet de porter à la connaissance de la commune que les travaux entrepris (dans le cadre d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire) sont maintenant achevés.

Elle doit être complétée et déposée en mairie lorsque tous les travaux sont achevés conformément à la déclaration, y compris les enduits.

Nous vous demandons d'y joindre des photos de la réalisation, une visite des lieux peut s'avérer nécessaire.

Suite aux vérifications, la commune vous délivre un certificat de conformité à garder dans votre dossier, car il sera demandé par le notaire si vous vendez votre bien. Toutes ces formalités sont de plus en plus contrôlées par les notaires.

Rappel : vous avez 3 ans pour réaliser les travaux demandés dans le cadre d'un PC ou d'une DP.

NUISIBLES

La commune a connaissance de la présence de certains nuisibles sur la commune.

Selon l'article 125.1 de la Circulaire du 09 août 1978 : « Les propriétaires ou leurs représentants doivent prendre toutes mesures pour éviter l'introduction des rongeurs dans les immeubles et locaux et pour assurer, en permanence, la destruction de ces animaux et de leurs refuges. »

Afin de lutter contre les infestations des rongeurs, la commune met à disposition des sachets de raticides aux particuliers. Il suffit de venir en mairie avec un sac et les secrétaires vous donneront plusieurs sachets.

INFORMATIONS COMMUNALES

CCAS

La Mairie de Bellevigne-les-Châteaux organise en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention, une action Equibr'âge.

Cette action est destinée aux retraités dans le cadre de la prévention des chutes et est subventionnée par la Conférence des Financeurs.

En quelques chiffres : 2 millions de personnes de plus de 60 ans chutent chaque année. Par peur de rechuter ces personnes perdent en autonomie. La prévention reste le moyen le plus efficace de diminuer les chutes, la gravité de leurs conséquences et de reprendre confiance en soi.

Qui est concerné ? Toutes les personnes de 60 ans et plus.

Pourquoi participer ?

- Mieux connaître ses capacités
- Améliorer son équilibre
- Apprendre à se relever en toutes circonstances
- Reprendre confiance en soi
- Créer du lien dans une ambiance conviviale

Renseignements directement à la mairie ou par téléphone au 02.41.52.97.23.

Conférence le mercredi 16 octobre à la grande salle des Paillons à Chacé à 18h.

Vous y découvrirez les objectifs de cette action, les causes des chutes, comment aménager les lieux de vie, tester son équilibre et l'entretenir... Le déroulement des ateliers y sera détaillé. Vous aurez la possibilité de vous inscrire directement à l'issue de cette conférence aux futurs ateliers. (Places limitées à 14 personnes)

1er atelier : Mardi 5 novembre 2024 à 15h – Salle d'honneur du Château de Chacé

Le premier atelier est une séance d'essai. Par la suite 11 ateliers d'1h30 auront lieu à 15h dans la même salle les mardis de novembre à février 2025.

Les ateliers de la mobilité

Le CCAS propose des ateliers de la mobilité les lundis 2 et 30 septembre 2024 de 14h à 17h, salle des Paillons à CHACÉ. Ces ateliers permettent d'actualiser les connaissances du code de la route, de comprendre rapidement la signalisation, de favoriser la prise de conscience des contraintes liées à la conduite, de s'auto-évaluer, d'apprendre à réagir en cas d'accident et de découvrir de nouvelles formes de mobilité.

Ces ateliers sont gratuits, ne tardez pas à vous inscrire dans les mairies déléguées de Bellevigne-les-Châteaux (atelier de 20 personnes maximum) !



INFORMATIONS COMMUNALES

CCAS

Après-midi récréatif

Madame, Monsieur,

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bellevigne-les-Châteaux organise pour les personnes retraitées (à partir de 62 ans*) un après-midi récréatif gratuit le samedi 12 octobre 2024 à la salle des Loisirs de Brézé. Nous vous convions avec votre conjoint à cette manifestation dès 14h.

Nous vous proposons le programme suivant, qui se déroulera en deux temps :

14h-16h : Spectacle avec Delphine, Riton et Paola (chansons, humour et magie)

À partir de 16h : Goûter et rafraîchissements

Afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous de participer à ces moments de loisirs, les Membres du CCAS se tiendront à votre disposition pour aller vous chercher à votre domicile et vous raccompagner, si vous le désirez.

Souhaitant que vous veniez nombreux partager cet après-midi qui vous est offert par le CCAS,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

**si vous n'êtes pas retraités ou avez moins de 62 ans merci de ne pas tenir compte de ce courrier.*



Le Président du CCAS
Armel FROGER.



Coupon réponse à renvoyer dans les Mairies déléguées avant le 3 octobre 2024.

NOMS & PRÉNOMS :

Nombre de personnes :

Adresse :

Tél :

Mail :

Participera(ont) : Oui Non

Date de naissance Monsieur :

Date de naissance Madame :

INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

TEAM ARCHER SPORT

L'association team Archer Sport Auto organise pour la 3^{ème} fois un week-end de sorties pour tous.

Une soirée dansante Rougail saucisses - Le samedi 16 novembre 2024 animée par « Dim événementiel » Salle des IFS à Varrains.

Apéritif - ROUGAIL SAUCISSES - Salade - fromage - Dessert - Café

25 € par personne

Réservation auprès de Laurent :

06 29 05 99 73

Et le dimanche 17 novembre 2024 un Super loto de 2200€ de bons d'achat et d'autres lots.

Animation par PASCAL GROLLEAU

Réservation au 06 20 28 10 39

A ce jour notre pilote Damien a fait 2 courses et 2 podiums.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook ou Instagram.



ESCALADE SAINT-CYR-EN-BOURG

Ouverture d'un cours enfants de 10 à 14 ans le mercredi de 14h à 15h30.

Premier cours le 4 septembre - Lieu : Gymnase - Cours adulte dès 15 ans le mercredi de 17h30 à 19h et le vendredi de 19h à 21h

Contact : 06.08.00.53.86

HARMONIE VARRAINS - CHACÉ

Prochaines sorties

- 7 septembre : Fête des IFS à 16h30 à Varrains

BIBLIOTHÈQUE CHACÉ

Pour nous aussi, la rentrée approche ! La bibliothèque rouvre ses portes dès le mercredi 4 septembre.

Où ? Dans l'aile gauche du Château

Quand ? 15h30-18h les mercredis et jeudi et 11h-12h le samedi, hors vacances scolaires.

Et notez vite dans vos agendas :

- Les Marmites aux Histoires, pour les 4-7 ans (25/09, 23/10, 27/11, de 16h30 à 17h)

- Un Escape Game (samedi 16/11, deux sessions, sur inscription)

Et si vous voulez prolonger les vacances, c'est le moment de lire/relire «Demain, j'arrête» de Gilles Lagardinier, une histoire hilarante, sans prise de tête.

Vous aimez les romans rigolos ? Ca tombe bien, nous aussi ! Venez nous rencontrer ...

FESTI

L'association culturelle FESTI donnera gratuitement des cours d'initiations théâtrales.

Le mardi 17 septembre pour les enfants de 5 à 7 ans de 17h30 à 18h15 (45 min) et de 8 à 13 ans de 18h30 à 19h30.

Et le mercredi 18 septembre pour les adultes (à partir de 14 ans) de 19h30 à 20h30.

Prévoir une petite bouteille d'eau et une tenue confortable. Au programme : initiation théâtrale, mise en espace, impro etc.

Les cours seront animés par une comédienne professionnelle dans la salle des Loisirs à Brézé. Pour réserver : Madame Martin Nicole : 06.37.96.36.60 ou par mail : festi.asso@gmail.com

«La quête du Mage !»



INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

AFRIEJ – ANGLAIS

Notre voyage à Jersey

Photo 1 : Le départ



Photo 2 : Le long des côtes jersiaises



Photo 3 : A Saint Hélier (Capitale)



En juillet dernier, un séjour à Jersey a été organisé dans le cadre de l'activité anglaise de l'AFRIEJ culture et Loisirs. 23 «élèves» et leur professeur, après une traversée de 1h20 depuis Saint-Malo, ont découvert Saint Hélier puis les magnifiques paysages de l'île.

Depuis 1994 maintenant, Familles Rurales propose ces cours pour adultes dispensés par un professeur diplômé (niveau faux-débutants à avancé). L'accent est mis sur l'expression et la compréhension orales pour pouvoir pratiquer un anglais courant.

Vous avez envie de vous lancer dans une nouvelle activité ! Alors venez apprendre l'anglais dans la joie et la bonne humeur à partir du 16 septembre prochain !

Des temps forts sont organisés tout au long de l'année en compagnie de Britanniques : ateliers culinaires, sorties, rencontres... Et en projet, un deuxième voyage !

N'hésitez pas à nous contacter au 07.88.18.59.72 et à venir nous rejoindre (des séances d'essai sont possibles) à la salle annexe du Château, commune déléguée de Chacé.

Vous serez les bienvenus(e)s !

ART PEINTURE PASTEL

L'association reprend son activité de création et d'étude le jeudi 5 septembre. Les horaires de présence sur le site de l'espace culturel René Hulin de Varrains sont inchangés (14h-17h le jeudi). L'exposition des travaux réalisés par les membres de l'association est prévue le samedi et dimanche 9 et 10 novembre. L'invitée d'honneur est Madame Eliane LE

CORRE aquarelliste et portraitiste saumuroise renommée qui exposera plusieurs tableaux de sa création. Un vin d'honneur sera offert à l'occasion du vernissage le samedi à partir de 18h.

TENNIS DE TABLE

Nous reprendrons nos entraînements après le 15/08 aux IFS le lundi après midi de 14h à 17h et le vendredi de 18h à 21h à Varrains.

Après la rentrée scolaire : Salle des paillons à Chacé le mercredi de 15h à 18h. Nous aurons une équipe jeune en compétition et une adulte pour commencer et il y aura des tournois de secteur. N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nous proposons deux séances de découverte. A bientôt.

Pour tout renseignement tel 06.59.43.68.76.

BRÉZÉ PATRIMOINE

Journées du patrimoine

Les 21 et 22 septembre auront lieu les journées du patrimoine.

Le Château de Grand Fond sera ouvert pour des visites guidées gratuites uniquement sur réservation de 10h à 13h et 16h.



Réservations à partir du 24 août par mail jusqu'au mercredi 18 septembre : patrimoine.chateaugrandfond@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Fête des IFS – samedi 7 septembre

À partir de 15h : Ouverture de la Fête – Animations, buvette, fouées, chichis et restauration rapide ; exposants ; structures gonflables ; jeux en bois

À partir de 19h : Repas dansant : Apéritif / moules frites / Fromage et dessert / Animation par l'orchestre MG Orchestra

Réservations par téléphone : 07.86.67.54.09
07.54.32.92.80

INFORMATIONS DIVERSES

PARC NATUREL RÉGIONAL

Rando-loireanjoutouraine.fr - l'allié de toutes vos randonnées !

À la recherche d'une balade pédestre sur Bellevigne-les-Châteaux autour de Saumur ? Plutôt promenade équestre vers Doué-en-Anjou ou Bourgueil ? Envie d'une sortie canoë au fil de la Loire et de la Vienne ? Retrouvez toutes les randonnées du territoire en un seul clic grâce au nouveau site : rando-loireanjoutouraine.fr : Une application mobile, téléchargeable gratuitement, accompagne également vos découvertes.

Plus d'infos sur le site internet de la commune.



COLLECT' MOBILE - UN GESTE POUR MA VILLE

Des millions de téléphones dorment dans les tiroirs, il est temps de les réveiller !

Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ? Alors que l'on peut récupérer 80 % des matériaux pour fabriquer de nouveaux produits.

C'est pourquoi l'association des maires de Maine-et-Loire, le Département et Orange s'associent pour une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles.

En participant à cette action, notre commune souhaite confirmer son engagement dans la protection de l'environnement et pourquoi pas remporter le challenge.

N'attendez plus, chaque geste compte ! Dès aujourd'hui, videz vos tiroirs et venez déposer vos mobiles, tablettes ou accessoires mobiles (chargeurs, oreillettes...) dans le collecteur de votre commune situé à la mairie de Chacé. Il est également possible de le déposer dans les mairies déléguées de Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg.

AGGLOMÉRATION

Une campagne de sensibilisation sur les économies d'eau a été lancée à l'occasion de la journée mondiale de l'eau par l'Agglo Saumuroise et la SAUR.

Des pochoirs de rues avec des messages de sensibilisation ont été apposés à côté des avaloirs recueillant les eaux pluviales des voiries.



LES FOULÉES DU SAUMUR CHAMPIGNY

Les Foulées du Saumur-Champigny : Dimanche 8 septembre 2024 au complexe des Ifs.

Les parcours sont :

Trogo-Trail : 8h30 | 20€

Course 9km : 9h05 | 12€

Course 18 km : 9h20 | 15€

Marche ou marche nordique 18km : 9h30 | 15€

Marche ou marche nordique 9km : 9h35 | 15€

Les inscriptions se font en ligne sur www.njuko.net/saumurchampigny.

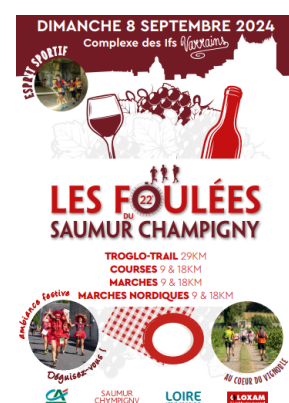
Le retrait des dossards se fera le Samedi 7 septembre à partir de 15h et le dimanche 8 à partir de 7h sur le site du complexe des Ifs.

Récompenses : 1 Bouteille de Saumur-Champigny et 1 lot à chaque participant.

Concours de déguisement (avec inscriptions avant le départ des épreuves)

Nouveauté : Courses enfants de 5 à 16 ans avec la STAC (Saumur Trail Académie) le dimanche à 11h. Inscription gratuite sur place.

Le samedi soir, les comités des fêtes de Chacé et Varrains proposent un dîner dansant à 20€ dès 19h30 avec l'orchestre MG ORCHESTRA - possibilité de réservation au 07.86.67.54.09 ou 07.54.32.92.80



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Regroupement des écoles de l'ex RPI Brézé Saint-Cyr-en-Bourg sur un seul site.

Lors du Conseil Municipal du 2 septembre, une décision importante a été prise. Elle concerne le regroupement des écoles publiques de Brézé et de Saint-Cyr-en-Bourg.

Quels sont les 2 éléments principaux qui nous ont conduits à une telle orientation :

1) Les audits réalisés par l'inspectrice académique des secteurs montrent clairement que l'image et les résultats du groupe scolaire Louis Robineau de Chacé sont bons alors que ceux du RPI ne sont pas satisfaisants.

Les conclusions du rapport conjoint éducation nationale et collectivité indiquent la nécessité d'engager une réflexion pour un rapprochement des écoles du RPI, aux regards du faible niveau scolaire et des effectifs à la baisse. Sur ce point l'effectif sur Chacé est de 125 élèves répartis sur 5 classes alors que l'effectif global du RPI est aujourd'hui autour de 80 élèves. La fermeture d'une classe pourrait malheureusement intervenir assez rapidement. Nous pensons raisonnablement que les projets d'habitats à venir permettront de stabiliser cet effectif dans l'avenir.

Selon ce rapport, une seule structure avec une direction unique maternelle et élémentaire constituerait un nouveau levier d'attractivité et contribuerait à une meilleure stabilité de l'équipe enseignante. Ainsi les parents seraient directement en lien avec cette direction et la coordinatrice des services périscolaires. Ce rapprochement permettrait également de soutenir un collectif enseignants en développant une organisation pédagogique plus variée prenant appui sur une dynamique collective et favoriser les résultats des élèves.

2) Les deux structures actuelles très largement sous utilisées, conduisent à des charges de fonctionnement importantes (de 2 à 3 fois supérieures aux charges du groupe Louis Robineau avec ses 125 élèves). Il s'agit là des coûts de l'énergie, des personnels (2 cantines, 2 garderies) et de l'entretien des bâtiments.

Ainsi aux regards des audits réalisés, il est décidé de ne retenir qu'**un seul groupe scolaire sur Brézé**, permettant entre autres :

- Un travail plus fluide entre enseignants et agents avec une direction unique et une coordination des services périscolaires.
- Un renforcement de l'attractivité du nouveau groupe scolaire en améliorant l'image grâce à une école rénovée et plus confortable, accueillant les enfants de notre commune de la maternelle au CM2.
- Un maillage géographique des écoles publiques de notre commune nouvelle captant éventuellement plus d'enfants. Le site de Brézé retenu est en cohérence avec l'aménagement de notre territoire notamment avec les autres projets développés à ce jour : Centre d'accueil de Loisirs (ALSH) et la Maison de Santé des Vignes sur Saint-Cyr-en-Bourg.

Également il est à noter que les bâtiments sont suffisamment grands et adaptés pour accueillir les 4 classes sans avoir à restructurer massivement les espaces mais qu'ils nécessitent d'engager rapidement une rénovation importante.

Ainsi le Conseil lance le recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour solliciter dès janvier 2025 les différentes subventions qui permettront à la collectivité de réaliser les travaux dès l'année scolaire 2025-2026 avec la possibilité de bénéficier du plan national de rénovation des écoles. (2024-2026)

Cette orientation s'accompagne en parallèle **d'un projet sur le site de l'école de Saint-Cyr-en-Bourg**. La rénovation de cet ensemble sera à prévoir dès que possible financièrement.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Quel pourrait être le projet sur ce site ? Une réflexion sera engagée d'ici la fin de l'année pour vous présenter le contenu définitif mais quelques pistes sont d'ores et déjà avancées : Il s'agit de faire de ce lieu, **un espace de vie sociale** permettant notamment :

- Un accueil des jeunes (foyer) et le développement d'ateliers en partenariat avec l'AFRIEJ (Informatique, couture...)
- La possibilité de proposer des salles pour l'ensemble des associations de Saint-Cyr-en-Bourg
- Une bibliothèque plus grande sur un même niveau
- Un développement des animations pour les habitants de Bellevigne-les-Châteaux.

Je ne doute pas que cette décision importante puisse être mal perçue mais celle-ci devient nécessaire afin de préserver une école publique de qualité ; c'est en cela que les communes assurent une action essentielle dans l'éducation de nos enfants.

Il appartient aux Élus de répondre le mieux possible à cette obligation pour le bien de nos enfants, il s'agit là du service au public. La volonté de mon conseil est de porter le meilleur regard, à la vie de nos écoles.

Nous reviendrons vers vous régulièrement pour vous informer de l'avancée de ces deux projets importants qui seront menés de front.

Votre Maire
Armel FROGER

Acquisition d'un bien immobilier cadastré - Commune déléguée de Saint-Cyr-en-Bourg

Le conseil municipal approuve à 19 voix pour et 2 absentions, l'acquisition de la propriété immobilière au 4 rue de la Clotière de Saint-Cyr-en-Bourg.

Les Rogelins - Alter Cités - Approbation du compte-rendu d'activité à la collectivité au 31/12/2023

Le conseil municipal, après avoir évoqué les 4 comptes-rendus d'Activité à la Collectivité présenté par Alter Cité, approuve les bilans prévisionnels inchangés.

SIEML - Fonds de concours dépannage éclairage public

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour les remplacements de 3 projecteurs, Chemin du Camping sur Chacé et de la lanterne, Route de Champigny à Saint-Cyr-en-Bourg.

Reprise des concessions dans les cimetières - Acquisition de matériel

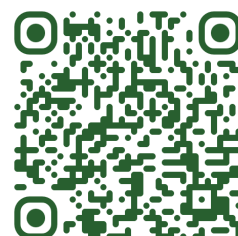
Afin de commencer la procédure de reprise de concessions dans les 3 cimetières; il est nécessaire d'acquérir des panneaux et des piquets pour l'affichage réglementaire. Le conseil municipal décide d'accepter le devis de la société SILKOLOR pour un montant de 1 140€ TTC.

Questions diverses

Démoussage de toitures de nos trois églises et du Château de Chacé : Les élus donnent un avis favorable à l'exécution des travaux.

Travaux de restauration de l'église de Brézé : Monsieur le Maire informe qu'à ce jour tous les lots de ce marché ne sont pas pourvus. La commune a passé commande du carrelage céramique pour la restauration du sol.

Pour plus d'infos, retrouvez notre page dédiée aux Conseils Municipaux :



SEPTEMBRE

SAMEDI 7

FÊTE DES IFS

Animations | Buvette | jeux en bois
Plus d'infos en page 5.

DIMANCHE 8

FOULÉES DU SAUMUR CHAMPIGNY

Différents parcours | Buvette sur place | Plus d'infos en page 6.

MARDI 17

FESTI ASSOCIATION

Cours d'initiation théâtre - Plus d'infos en page 4

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visites du Château de Grand Fond gratuites - Sur réservations
Plus d'infos en page 5

MERCREDI 25

MARMITE AUX HISTOIRES

Bibliothèque Chacé | 16h30 à 17h | De 4 à 7 ans
Plus d'infos en page 4

SAMEDI 28

A.P.E.L ST VINCENT

13h30 | Après-midi ludique | Festive

OCTOBRE

SAMEDI 6

SAINT-CYR ANIMATION

Concert | Patrice Mège chante Michel Delpech | Salle des fêtes Brézé | 15h

SAMEDI 12

CCAS

Après-midi récréatif | 14h | Salle des Loisirs Brézé

DIMANCHE 13

FESTI

«La quête du Mage !» | 6€ adultes et 4€ enfants - 12 ans | Bouchardière
Plus d'infos page 4

MERCREDI 16

CONFÉRENCE

Prévention des chutes |+ 60 ans | Salle Paillons | 18h | Plus d'infos en page 3

MERCREDI 23

MARMITE AUX HISTOIRES

Bibliothèque Chacé | 16h30 à 17h | De 4 à 7 ans
Plus d'infos en page 4

NOVEMBRE

SAMEDI 2

CROIX ROUGE

Vente au profit de la Croix rouge à la salle du moutier de 9h30 à 17h30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 7 octobre 2024 à 18h30

Vous souhaitez faire paraître un article dans la gazette ?

Envoyez vos articles en format PDF ou Word et vos photos en pièces jointes avant le **28 septembre 2024** à mairie@bellevigne-les-chateaux.fr / objet : «gazette»

Retrouvez nos actualités en temps réel sur la page facebook :
Mairie Bellevigne Les Chateaux